

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

PORTANT CHARGÉ DE FONCTIONS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°03/2023 du 24 juillet 2023 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que madame Emeline Debaecke, attaché principal, est affectée, à compter du 1^{er} septembre 2023, au pôle réussites citoyennes – direction de l'éducation et des collèges – service restauration scolaire en qualité de chef de service.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1 :

Madame Emeline Debaecke, attaché principal, exercera les fonctions chef de service au pôle réussites citoyennes – direction de l'éducation et des collèges – service restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2023.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le

01 SEP. 2023

Le Président du Conseil départemental,

Jean-Claude LEROY

Pour le Président du Conseil départemental
Le Directeur Adjoint des Ressources Humaines

Pierre COUVANNE

Accusé de réception en préfecture
062-226200012-20230901-RH09283NL0923-AI
Date de télétransmission : 08/09/2023
Date de réception préfecture : 08/09/2023